



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E196356

VALABLE JUSQU'AU 18/01/2025

ÉDITÉ LE 21/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2022

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC STRASBOURG 2022 B 01224

Siret : 832 780 233 00033

Code NACE : 4799A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE AXE2303268

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE AXE2303268

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/11/2023

Raison sociale : FRANCE RENOVATION SECURITE

55 RUE CHATEAU D'ANGLETERRE  
67300 SCHILTIGHEIM

Téléphone : 07 50 38 45 62

Portable : 07 50 38 45 62

Site Internet : francerenovationsecurite.fr/

E-mail : contact@francerenovation.net

Responsabilité légale :

RGUIG MONCEF GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	19/01/2023
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	19/01/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/01/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	19/01/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	19/01/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	19/01/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG  
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE  
15 RUE JACOBI-NETTER  
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.